



Contact : Pascal HOUDU
Tel : 01 47 24 16 40
snu92@snuipp.fr

Monsieur le Directeur Académique,

La ministre a donné des consignes pour que les opérations de carte scolaire soient repoussées après les élections cantonales. Nous condamnons cette décision inadmissible dont les conséquences sont multiples pour les personnels enseignants, pour les équipes, pour les collectivités locales et plus globalement pour la préparation de la rentrée. Au bout du compte, ce sont bien les élèves qui paieront le prix d'une décision purement électoraliste.

Suite à la demande de la ministre concernant la carte scolaire, vous avez pris la décision de repousser les opérations du mouvement intra-départemental. Nous avons tous constaté les conséquences catastrophiques d'un tel report l'an dernier, couplé avec la question des rythmes scolaires, sur les affections et sur l'organisation des écoles. En effet, la plupart des collègues ont eu connaissance de leur poste après la fin de l'année scolaire, voire plusieurs jours après la rentrée de septembre, et n'ont donc connu leur niveau qu'à la pré-rentrée ou plus tard. Cela ne permet pas une rentrée dans les meilleures conditions, les collègues sont mis en difficulté, et notamment les plus jeunes dans le métier, et ce sont bien les élèves qui encore une fois seront pénalisés.

Nous demandons donc que la CAPD concernant la première phase du mouvement se tienne comme prévu le mardi 19 mai.

Charlotte BCEUF et Pascal HOUDU, pour le SNUipp-FSU92
Corinne JAN, pour le Snudi-FO92
David PLANCHE, SE-Unsa 92
Gaëtan LE PORHO, SUD Education 92
Jean-Pierre BAILLS, pour le Sgen-CFDT92
Jean GRIMAL, pour la CGT Educ'92